

# Ligne à Grande Vitesse Bordeaux Toulouse

COLLECTIF USV  
regroupant sur 40 km  
associations et élus  
sur 18 communes de  
Saint-Jory à Castelsarrasin



## Tronçon

### Partie Sud : de Castelsarrasin à Toulouse

Collectif régional « Union pour la Sauvegarde des Villages » regroupant sur 40 km les associations et/ou les élus des villes de Saint-Jory, Saint-Rustice, Grisolles, Pompignan, Castelnau d'Estretfond, Ondes, Dieupentale, Bessens, Verdun sur Garonne, Monbequi, Campsas, Labastide St Pierre, Bressols, Fabas, Canals, Lacourt Saint-Pierre, Montbeton, Benis de Castelsarrasin. 27 mai 2010

Objet : choix entre la proposition « autoroute » du collectif USV et la proposition « D » de RFF.

à l'attention des Mesdames, Messieurs les décideurs du COPIL du 31 mai 2010.

Mesdames, Messieurs

Depuis le début, conscients des enjeux pour la desserte du territoire, nous avons décidé d'adopter une démarche constructive pour déterminer un fuseau LGV le moins défavorable.

Notre tracé « autoroute » est avantageux sur de nombreux critères :

**habitations, entreprises, patrimoine culturel, patrimoine naturel, vignobles, agriculture**

Aujourd'hui, le seul argument en faveur du tracé « D » de RFF serait, selon les dires de RFF, le critère technique. Le tracé « D » serait techniquement plus avantageux que le tracé « autoroute »

**On ne peut choisir un tracé par rapport à l'autre qu'en comparant la totalité des critères.**

A l'issue de cette période dite de « concertation », la proposition de RFF reste totalement isolée en désaccord avec les acteurs locaux. La proposition du collectif « Union pour la Sauvegarde des Villages » bénéficie du soutien des partenaires économiques et sociaux locaux.

## 1) Position officielle de la Chambre d'Agriculture Haute Garonne :

**Yvon PARAYRE**, Président de la Chambre d'Agriculture de la Haute Garonne, est opposé au tracé « D » proposé par RFF car « *trop impactant pour l'agriculture notamment sur l'aspect céréalière et viticole* ». Il s'étonne et regrette que le tracé « autoroute » proposé par le collectif n'ait pas été envisagé par RFF.

**PIERRE ESPAGNET**, secrétaire adjoint de la Chambre d'Agriculture Haute Garonne, indique « *Au niveau de Saint-Jory, il y a déjà l'autoroute et le canal. Tout ce que nous voulons c'est que la LGV colle le plus possible à ces 2 ouvrages, pour éviter de sacrifier la vallée et les agriculteurs qui s'y trouvent* »

## 2) Position officielle des Coopératives céréalières.

**Jean Claude LABIT**, Président de la coopérative Euralys Coopéval, demande « de suivre l'autoroute ( aux abords de laquelle il n'y a pas d'agriculture ) » pour y « concentrer les nuisances » avec un « raccord sur l'existant au nord de Lespinasse et non au nord de Saint-Jory ». Jean Claude Labit, au nom des céréaliers, soutient la proposition « autoroute ».

## 3) Position officielle de la Cave coopérative.

**Jean Michel RIGAL**, Président de la Cave coopérative fédérant 114 viticulteurs dans les domaines en AOC du Frontonnais, estime, en conférence de presse, que le tracé « D » de RFF est trop impactant pour les viticulteurs.

## 4) Position officielle de la Société Archéologique du Midi de la France.

**Daniel CAZES**, Directeur de la Société Archéologique du Midi de la France, soutient la proposition « autoroute ».

**La Société Archéologique du Midi de la France**, fondée en 1831, a été reconnue d'utilité publique en 1850. La S.A.M.F. s'attache depuis plus de 150 ans à étudier et faire connaître les « monuments » du Midi de la France.

## 5) Position officielle du Chargé de CATEZH Mission Zones Humides Nature Midi Pyrénées

**Raphael GLEMET**, chargé de Mission zones humides Nature Midi-Pyrénées, nous a indiqué sa préférence à la proposition autoroute.

*« Je ne manquerai pas d'appuyer le tracé parallèle à l'autoroute qui nous semble également plus judicieux... Ensuite il faudra réagir sur l'enquête publique... Nous restons vigilants ! »*

## 6) Voies Navigables de France.

Aujourd'hui **VNF** s'inquiète de la jonction Saint-Jory / Toulouse. En outre, dans la proposition « D », le passage de la LGV dans la vallée de la Garonne dévaloriserait, sur 5,5 km, le Canal Garonne qui se retrouverait alors enserré entre la voie ferrée existante d'un côté et la LGV en hauteur de l'autre.

## 7) Position officielle des artisans et commerçants de Saint-Jory.

**Serge SOULET**, Président des Artisans et Commerçants de Saint-Jory soutient la pétition que les entreprises et les artisans de Saint-Jory ont signé contre le tracé « D », et demande le tracé « autoroute ».

**La proposition « autoroute » travaille en partenariat avec les associations représentant les habitants et/ou élus de 18 communes, les céréaliers, les viticulteurs, la Chambre d'Agriculture, la Société Archéologique du Midi de la France, les Zones Humides nature Midi Pyrénées, les artisans et commerçants de Saint-Jory, les Voies Navigables de France.**

**Quel est l'acteur économique ou social qui soutient la proposition « D » de RFF ? Il n'y en a AUCUN.**